

ÉLUS LOCAUX, UNE ANNÉE EN TENSIONS

Alors que le congrès des maires vient une nouvelle fois souligner l'état d'exaspération des élus locaux, Philippe Laurent, maire UDI de Sceaux et secrétaire général de l'Association des Maires de France, nous livre son analyse sur les tensions qui règnent entre les élus locaux et la tête de l'exécutif.

Interview réalisée par Marjolaine Koch



PHILIPPE LAURENT

En arrivant à la tête du ministère de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault vous a-t-elle déjà envoyé des signaux tendant à montrer un changement de cap de la part du Gouvernement ?

Elle envoie des signaux qui font état d'une évolution d'attitude formelle. Jacqueline Gourault, qui était première vice-présidente de l'AMF durant des années, qui était sénatrice, connaît parfaitement la « maison » des maires de France. Elle participe à beaucoup de rencontres d'associations départementales, où elle est généralement bien reçue : tout le monde la connaît ! Mais en réalité, la grande difficulté réside dans le fait qu'il y a des sujets de tension factuels, dont le plus important est sans conteste l'organisation même du pays. Nous savons très bien que les pays décentralisés se portent beaucoup mieux. Ils sont plus adaptables et plus souples. Compte tenu de l'extrême centralisation de nos institutions, j'estime pour ma part que le changement de culture doit avoir lieu au plus haut niveau de l'État. Le seul capable d'impulser ce changement est donc le Président de la République.

Aujourd'hui, nous constatons une prégnance très forte de la dimension budgétaire, ce qui n'est pas illogique étant donné le parcours d'Emmanuel Macron. Mon analyse est la suivante : avec l'élection de ce Président, la haute administration de Bercy a senti une ouverture. Une ancienne ministre du Logement, m'avait raconté que la première note que Bercy lui avait transmise portait sur la baisse des APL. Elle l'avait retoquée. Cela signifie que s'il n'y a pas un équilibre politique en face, la haute administration d'État prend le dessus. Jacqueline Gourault a donc la lourde tâche de montrer sa capacité à résister à Bercy.

Par ailleurs, au stade où nous en sommes, nous ne pouvons

plus nous contenter de déclarations pour signifier l'importance des élus locaux. La période de bienveillance que nous pouvions avoir en début de mandat est derrière nous, il faut un gros travail de rattrapage. Jacqueline Gourault joue un rôle positif, mais cela ne suffira pas si le plus haut niveau de l'État n'envoie pas lui aussi des signaux clairs.

Un bras de fer va donc commencer avec l'État, notamment sur la question des pactes financiers. Quelles sont vos revendications ?

La position de l'AMF est claire : nous avons une opposition de principe à toute contractualisation qui ne porte que sur la dépense, et encore plus sur la dépense brute : certains territoires peuvent avoir des dépenses qui génèrent des recettes, par conséquent il faut prendre en compte les dépenses nettes et non brutes. Et bien sûr, il faut tenir compte de la diversité des territoires. Et si la contractualisation consiste uniquement à fixer un montant maximum de dépenses, alors ce n'est pas de la contractualisation.

Concernant la fin de la taxe d'habitation, il reste beaucoup de questions en suspens. Comment remplacer une ressource de 20 milliards d'euros qui disparaît ? A-t-on les moyens de se passer de cette taxe ? Comment faire participer les habitants au financement des charges collectives ? Comment les impliquer dans leur citoyenneté alors même qu'on supprime un impôt citoyen ? Même s'il est injuste, est-ce une raison suffisante pour supprimer le principe même de cet impôt ? Enfin, quid de l'autonomie fiscale des communes ? Aucune de ces questions n'est réglée et compte tenu des contraintes fixées, c'est-à-dire pas de nouvel impôt, alors il va manquer 20 milliards d'euros dans les caisses. Des inégalités existantes risquent de se creuser, surtout si l'on remplace la taxe d'habitation des communes par le foncier bâti des départements, qui est l'une des pistes évoquées. En outre, comment vont réagir les

départements qui auront, de fait, moins d'argent ? C'est la meilleure manière de fâcher tout le monde, et pour l'instant, il n'y a aucune discussion alors que le projet de loi est attendu pour janvier 2019.

Vous avez le sentiment que l'on se dirige vers une suppression de tout impôt local ?

J'ai l'impression que Bercy veut pouvoir tout contrôler via des dotations. Mais cela ne peut pas marcher et il ne s'agit pas uniquement d'un problème d'équilibre financier. Il y a aussi un problème de capacité de décider, de responsabilité. Les élus locaux assument les responsabilités fiscales vis-à-vis des électeurs, ce n'est pas neutre. Si demain, cette responsabilité nous est ôtée, il n'y a plus de responsabilité. Et dans ce cas, il n'y a plus besoin d'élus, des gestionnaires suffiront. C'est un véritable débat à ouvrir sur la place publique : comment veulent être gouvernés les Français ?

La campagne #BalanceTonMaire, sur les réseaux sociaux, a fait grandir le fossé entre élus locaux et parlementaires de la majorité. Comment a été vécu cet épisode par les maires ?

Mal. Si ce hashtag était parti de contribuables mécontents, cela aurait été différent. Mais là, nous savons que des parlementaires, voire des ministres, y sont mêlés. Même si d'autres parlementaires et ministres se sont désolidarisés de ce mot d'ordre, cela marque un état d'esprit problématique. Pour autant, les élus locaux ne sont pas dans l'opposition à la majorité. Ils sont dans une optique très pragmatique, ils veulent réussir leur projet de territoire avec les habitants. C'est cela qui provoque leur rébellion, nous ne sommes pas dans des combats de posture. Il faut toutefois noter que de plus en plus de députés viennent nous écouter, nos relations s'améliorent.

L'AMF a lancé une campagne de communication qui sonne comme une réponse à ce hashtag #BalanceTonMaire...

En réalité, cette campagne a été décidée bien avant. Son titre, c'est #MaCommuneJyCrois. A travers cette campagne nous souhaitons aborder trois sujets. Le premier est la décentralisation. Quel type de gouvernance souhaitons-nous pour nos territoires ? Le deuxième sujet est le partage des ressources publiques. Enfin, le troisième sujet concerne l'intercommunalité, son évolution. Depuis la loi NOTRe, de grandes intercommunalités ont été créées, parfois de manière autoritaire par les préfets. Des compétences ont été transférées et ont abouti au sentiment que l'on est en train de dévitaliser les communes. C'est à cause de cette loi, je pense, qu'un certain nombre de maires sont allés jusqu'à démissionner.

Mais ce hashtag est aussi l'occasion de s'adresser aux citoyens, de les mobiliser sur une réflexion : qu'apporte la commune à la vie quotidienne de ses habitants ? Pour nous, le message

sous-jacent est qu'une politique qui n'est pas favorable à la commune, c'est une politique qui va détériorer la vie quotidienne des habitants. L'ancrage territorial joue un rôle dans l'équilibre de vie, c'est le message de notre campagne.

En face, ils pointaient les maires dans « balance ton maire ». Nous, nous pointons les communes, nous mettons en avant le fait communal : la commune reste, le maire passe ! Et pour nous, la République est incarnée à tous les niveaux. Cette campagne, comme ce congrès, est un congrès d'interpellation du Gouvernement, et une réaffirmation de la nécessité de la commune dans la vie quotidienne des gens.

Le rapport Darnaud, qui tend à inscrire dans la loi fondamentale la compétence générale des communes, le triple pouvoir du maire (organe exécutif, autorité de police municipale et représentant de l'État), vous paraît aller dans la bonne direction ?

Oui, l'AMF travaille d'ailleurs beaucoup avec le Sénat sur ces questions. Je crois qu'à l'occasion de la réécriture de la constitution, nous pourrions marquer une volonté politique forte, en inscrivant certains éléments très symboliques mais puissants, comme la question de l'autonomie fiscale, les finances et la libre administration. Je ne suis pas certain, toutefois, qu'il s'agisse là d'une priorité pour le pouvoir en place. ●



« Ce congrès est un congrès d'interpellation du Gouvernement, et une réaffirmation de la nécessité de la commune dans la vie quotidienne des gens »